

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 22

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ON SECOND MARIADZO

DJAN à la Gritte, qu'ètai vévo, s'ètai remaryá, que l'avái dza cinquante-cin an, avoué 'na véva qu'ein avái quasu atant. Lo dzo que l'ont età béni pè Outsy, l'avant fé lo diná de noce pè lo Vaudois du cein l'étant zu aprí báire on verro pè Saint-Surpi, iò fà tant galé su la galerie dáo cabaret. Tota la noce lái étai. L'étant bin onna dhizanna.

— Qu'è-te que ti clliáo coo, hommo et fenne, fant quie avoué láo z'haillon de coumeniou ? que fà à son vesin ion que lè vâi passá tandu que trésái sè fémé et einvouáve sè cornet su la courtena.

— L'è onna noce, pardieu ! repond l'autro.

— Quemet ? Onna noce ? et iò san-te lè z'èpáo, cà lái a rein que dái vilhio ?

— Oh bin ! repond lo vesin, cein váo fítre on ressemelládzó.

A TSACON SON VERRO

DEIN lo temps, quand on étai invitá à on einterrá ein reing de pareint, on eintève dein la maison dáo moo po oùre lo menistre et on vo z'offressái on verro de vin et onna navetta. Lè z'on n'ein voliávnt rein et refusávnt ; lè z'autro bèvessant lo verro et medzívnt la navetta.

On dzo qu'on devessái einterrá on vilhio qu'è-tái moo, la serveinta de l'ortó, que l'ètai on boccon à la bouna, avái tot prepará cein que faillái. Má n'avái vessá dáo vin que dein onn' eimpartiá dái verro que lái avái su lo plliati. Lè z'autro étant voufó.

— Mà, Henriette ! lái fà la maítra, porquie mette-vo dái verro voufó su lo plliati ?

— Eh bin, nóutra maítra, l'è po lè dzein que voliant pas báire !

LA PIÈCE DE DEUX FRANCS

E'EST encore une pousse de notre ami Joseph, illustre grimpeur dont les ascensions de cheminées firent sensation et mystificateur non moins célèbre que nous avons déjà eu l'occasion de présenter au lecteur dans les pittoresques épisodes du « Barbier de Calabre ». Chacun se souvient, n'est-ce pas, du coup de pinceau de Reggio et de la raie du chauve !

Cette fois, foin des figaros et de leurs cosmétiques, il s'agit d'un truc de la rue qui ne manque pas d'originalité. Jugez plutôt !

Un soir, à la tombée de la nuit, Joseph, qui en était à ses débuts dans la vie sociale d'A., ne s'avise-t-il pas de frotter une allumette, puis d'autres, tout en se baissant et en faisant ainsi le tour de la place. Un passant s'approche et demande :

— Que cherchez-vous, monsieur ?

— Une pièce de deux francs ! répond l'interpellé en continuant son manège d'un air très affairé.

Compatisant, l'autre s'arrête et frotte des allumettes en cherchant de son côté.

JULIEN MONNET

(1861-1928).

AU moment où nous avons publié l'article nécrologique de notre ami, de notre regretté directeur du *Conteur vaudois*, nous aurions voulu pouvoir, dans son journal, reproduire ses traits. Il nous fut impossible de trouver, même chez ses proches, une photographie qui pût supporter une reproduction. Et puis ses parents avaient pensé que la publication de son portrait irait à l'encontre de la volonté du défunt. Ils ont bien voulu cependant, en faveur du *Conteur*, qui avait été son journal et celui de sa famille, lever l'ostracisme. Nous l'en remercions.

Nous sommes reconnaissants également aux amis du défunt qui ont bien voulu nous confier le portrait ci-contre que nos lecteurs auront plaisir à conserver.



Ces étincelles dans l'obscurité naissante ont aussitôt attiré l'attention des promeneurs. Le pharmacien de la rue du Midi qui passe en ce moment s'arrête et demande, lui aussi à son tour :

— Que cherchez-vous ?

— Une pièce de deux francs ! prononcent en même temps deux voix attristées.

— Je vais vous donner un coup de main ! s'écrie le charitable apothicaire faisant l'apport instantané de son bon cœur et de ses lumières.

Les éclairs phosphorescents sillonnent la place avec une intensité nouvelle.

Le notaire du quartier qui sortait de sa cave avec le conservateur des droits réels aperçoit ces lueurs inquiétantes. Les deux hommes se portent en avant et s'enquérièrent des raisons de l'attroupelement. Résultat : deux associés de plus !

Les bonnes causes ont ordinairement pour effet de susciter les enthousiasmes et de déclancher les initiatives généreuses. Au bout de cinq minutes à peine, il y avait foule sur la place et aux modestes allumettes du début avaient succédé des lampes de poche et des falots-tempête. Pour comble, le rayon d'un projecteur des forts de St-Maurice vint pendant quelques secondes, inonder d'une lumière éblouissante l'emplacement et les chercheurs. Nulle trace visible de cette fameuse pièce d'argent ! Mais quel tableau piquant que celui de ce groupe de philanthropes penchés sur le sol révélateur qui ne révélait rien !

Un agent de police, qui était du nombre et dont la lanterne jetait un reflet rutilant dans la blancheur de la projection, s'écria tout à coup sous

l'impulsion du sentiment professionnel :

— Dites-donc, à propos, où l'avez-vous perdue, cette pièce de deux francs ?

Et l'impayable Joseph de répondre de son air le plus candide :

— Je ne l'ai pas perdue, ... j'en avais besoin !

A. Mex.

LE TEMPS QU'IL FAIT

Qu'est-ce que vous dites de ce temps-là ?
Tout-le-Monde.

*Si le bon Dieu l'avait voulu,
On n'eût jamais vu de nuages,
Il n'aurait jamais, jamais plu,
On n'aurait jamais eu d'orages !...*

*On n'eût pas connu le temps sec,
L'air étouffant, la canicule,
Le manque d'eau, la soif, avec
La transpiration ridicule.*

*Si le bon Dieu l'avait voulu,
Nous aurions vu, sur notre sphère,
Le grand problème résolu
De quelque idéale atmosphère.*

*Il devait en être autrement !
Mais de notre atmosphère instable,
On ignore communément,
La seule raison véritable.*

*Pour les penseurs superficiels,
Les pleins soleils, les fortes pluies,
Sont des maux rendus essentiels
Pour les marchands de parapluies.*